

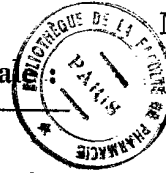
BREVET D'INVENTION

Gr. 20. — Cl. 1.

Classification internationale

N° 1.193.256

A 63 h



Train-jouet.

Société dite : GEBRÜDER EINFALT, BLECHSPIELWARENFABRIK G. M. B. H. résidant en Allemagne.

Demandé le 14 mars 1958, à 15^h 2^m, à Paris.

Délivré le 27 avril 1959. — Publié le 2 novembre 1959.

(Modèle d'utilité déposé en République Fédérale Allemande le 15 février 1958, au nom de la demanderesse.)

La présente invention concerne un train-jouet, train de montage ou scenic railway, dont la voie est composée de tronçons superposés et supportés.

Des jouets de ce genre exercent toujours un grand attrait quand les véhicules en parcourent les voies, « avalent » les virages et se jouent des montées et des descentes du parcours. Pour pouvoir franchir sans difficulté des pentes importantes, les véhicules sont fréquemment munis, à leur partie inférieure, d'une roue dentée ou d'une crémaillère entraînée, fonctionnant en liaison avec une dentelure ou des rainures sur la voie de roulement.

Une fois montés, ces jouets ont une structure volumineuse, exigeant relativement beaucoup de place. Ils doivent cependant être repliables en vue de leur stockage, de leur expédition et de leur emballage. Leur réalisation doit donc être telle que leur pliage et leur remontage soient faciles et rapides et puissent être faits même par des enfants. Il faut, en outre, que le pliage soit prévu de telle sorte que, en position d'emploi, la voie soit suffisamment soutenue et présente la stabilité nécessaire.

Suivant la présente invention, ces problèmes sont résolus d'une façon très simple, représentant un progrès dans ce domaine, à savoir : la voie se monte et se plie à l'aide de supports mobiles, se détachant toujours du tronçon supérieur de la voie. Il apparaît comme particulièrement avantageux d'articuler les supports sur le tronçon de voie inférieur et de les fixer sur le tronçon supérieur par un assemblage à fiches.

L'invention représente un progrès, car les supports sont désenfichés par une légère pression et rabattus sur le tronçon de voie inférieur, d'où il résulte que le tronçon supérieur peut se placer sur le tronçon inférieur. Il peut être nécessaire, de plus, de désassembler le tronçon supérieur en un ou plusieurs points, notamment aux endroits de

forte pente, en désaccouplant les rails à ces endroits.

Il est particulièrement avantageux d'adopter une réalisation dans laquelle les supports ont la forme d'étriers entourant le tronçon de voie inférieur à la façon d'une sorte d'arche. Grâce à leurs deux branches, ceux-ci présentent une rigidité accrue. Ils accroissent, en outre, l'intérêt du jeu, car ils représentent des ponts, sous lesquels les voitures passent. Ils présentent, en outre, l'avantage que leurs deux branches peuvent être supportées de façon simple, à la partie inférieure, à l'aide de tenons dirigés vers l'intérieur, et s'emboîtant dans des portions repliées de la voie de roulement.

L'assemblage par enfichage précédemment mentionné, qui permet de fixer de manière amovible les supports au tronçon de voie supérieur, se compose de préférence d'une petite agrafe découpée dans le tronçon de voie supérieur et d'un bec d'enfichage solidaire du support correspondant.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention découlent de la description ci-après d'un exemple non limitatif de réalisation schématique de la présente invention, en référence au dessin ci-joint, dans lequel :

Fig. 1 représente le jouet monté;

Fig. 2 représente le jouet replié dans la partie inférieure de sa boîte d'emballage;

Fig. 3 est une coupe de l'assemblage par fiches suivant A-A de fig. 1;

Fig. 4 est une coupe suivant B-B de fig. 3.

Comme le montre le dessin, le jouet comporte un tronçon de voie inférieur *a* et un tronçon de voie supérieur *b*. Il est possible de prévoir la superposition de plusieurs tronçons de voie.

La voie est composée de plusieurs tronçons de rails pouvant être reliés par des accouplements appropriés. Ils sont couramment assemblés à l'aide de fiches. Sur le dessin, *c*¹, *c*² et *c*³ représentent de tels points d'assemblage, prévus de préférence

aux extrémités de pentes et/ou de courbures de la voie.

La voie peut être montée et repliée, à l'aide des supports *d* qui, dans l'exemple de réalisation représenté, ont la forme d'étriers. Ces étriers possèdent, à l'extrémité inférieure de leurs deux branches, des tenons *e* dirigés vers l'intérieur et permettant à l'étrier d'être supporté par les rebords *f* de la voie, comportant des trous correspondants.

Comme indiqué précédemment, les supports *d* sont fixés au tronçon de voie supérieur par un système de fiche amovible, représenté agrandi en figures 3 et 4. La voie *b* comporte une agrafe découpée *g*, obtenue en enfonçant légèrement la barrette de matière *i* comprise entre les deux entailles parallèles *h*¹ et *h*². Cette agrafe reçoit le bec d'enfichage *k* formé par une languette repliée de l'étrier support *d*.

Pour replier le jouet, il suffit d'exercer une légère pression sur l'étrier *d*, dans le sens des flèches figurant sur le dessin, pour supprimer les enfichages. Les étriers de support pivotent alors et viennent reposer sur le tronçon de voie inférieur. Le tronçon de voie supérieur repose alors dessus, comme l'indique la figure 2. Comme précédemment indiqué, les tronçons de rails de la voie peuvent, en cas de besoin, être séparés. Ceci n'est toutefois possible, dans l'exemple de réalisation représenté, qu'en *c*¹ et *c*².

Il est possible de prévoir également un recouvrement de la voie supérieure *b*. Ceci est particulièrement facile si l'on ajoute à l'étrier de support *d* un étrier supplémentaire *l*, entourant le

tronçon de voie supérieur, comme le montre la figure 1 sur un exemple.

RÉSUMÉ

Train-jouet, pouvant faire train de montage ou scenic railway, dont la voie comporte des tronçons superposés et supportés, caractérisé par le fait que la voie se monte et se replie à l'aide de supports à fixation amovible sur le tronçon de voie supérieur.

L'invention peut comporter, en outre, en combinaison ou non, l'une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :

1° Les supports sont articulés sur le tronçon de voie inférieur et ont une fixation par enfichage amovible sur le tronçon de voie supérieur;

2° Les supports ont la forme d'étriers entourant le tronçon de voie inférieur à la façon d'une arche;

3° Les étriers sont supportés dans des portions repliées de la voie, à l'aide de tenons dirigés vers l'intérieur;

4° L'assemblage des étriers se compose d'une agrafe découpée dans le tronçon de voie supérieur et d'un bec d'enfichage solidaire de l'étrier de support;

5° L'étrier de support entoure le tronçon de voie supérieur à l'aide d'un second étrier.

Société dite :

GEBRÜDER EINFALT, BLECHSPIELWARENFABRIK

G. M. B. H.

Par procuration :

D. MALÉMONT, J. COUVROT-DESVERGNES et R. CHAUCHARD.

